



Envoi par courrier et par télécopieur : (514) 840-3060

Québec, le 20 novembre 2003

M. Patrick Arnaud
Hydro-Québec – Équipement
Direction principale – Projets de production
Développement de projets
855, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Qc) H2L 4P5

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Monsieur,

En référence au dossier précité, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Quelles seraient les modalités de versement pour les fonds versés aux MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay ? Nous produire une ventilation des fonds accordés aux MRC telle que présentée à l'annexe, volume 2, de l'étude d'impact avec la communauté Innus de Mashteuiatsh ?
- Selon le communiqué de presse reçu le 19 novembre, les MRC profiteront « d'un fonds de travaux correcteurs de 6,3 millions de dollars qui devra servir à l'amélioration ou à la mise en valeur de l'environnement et des infrastructures récréotouristiques, en privilégiant le territoire à proximité de la rivière Péribonka ». Est-ce qu'Hydro-Québec, dans son entente de partenariat avec les MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay, a inclus des exigences à cet effet ?
- Lors de l'audience publique, M. Patrick Arnaud avançait que le projet Péribonka « va probablement apporter de l'ordre de 70 contrats » (DT6, p. 74), tandis que le document DA50, déposé par Hydro-Québec proposait « un découpage de contrats, selon environ 35 contrats, dont la majorité devrait être accessible aux entrepreneurs de la région ». Quelles sont les raisons qui expliqueraient la différence dans le nombre de contrats prévus au projet selon l'information obtenue ci-dessus ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 21 novembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. M^{me} Josée Pépin